

A Monsieur le Commissaire Enquêteur

Gap, le 26 août 2026

Mail avec demande d'accusé de réception à [consultation.stade.eauvive@ville-argentiere.fr](mailto:consultation.stade.eauvive@ville-argentiere.fr)

**Objet : Consultation du public – Régularisation administrative du stade d'eau vive – L'Argentière la Bessée**

**Avis de la Société Alpine de Protection de la Nature - France Nature Environnement Hautes-Alpes (SAPN-FNE 05)**

La Société Alpine de Protection de la Nature - France Nature Environnement Hautes-Alpes (SAPN-FNE 05), fondée en décembre 1976, a pour but la préservation de la nature et de l'environnement dans son sens le plus large, allant du patrimoine naturel, culturel, historique et génétique, constituant la qualité de la vie jusqu'à la vie elle-même.

La SAPN-FNE 05 est agréée au titre de protection de l'environnement pour le département des Hautes-Alpes ([article L. 141-1 du code de l'environnement](#)) depuis 1981 (agrément renouvelé en dernier lieu par arrêté préfectoral du 5 octobre 2022).

La SAPN-FNE 05 souhaite vous faire part de son avis sur le dossier de régularisation du stade d'eau vive, situé à l'Argentière la Bessée ; la précédente autorisation étant caduque depuis 2007 (autorisation en 1992 pour 15 ans).

Depuis la mise en place du stade d'eau vive, il n'y a eu que peu d'intervention-curage-entretien, et souvent uniquement suite à des crues exceptionnelles, ce qui est satisfaisant au regard des enjeux.

La fédération de pêche des Hautes-Alpes a été contactée pour l'étude et n'a pas soulevé de problème piscicole lié à ce stade d'eau vive déjà en place.

La SAPN-FNE 05 souhaiterait que figure dans ce document la nécessité (principe de précaution) de demander un nettoyage des canoës, kayaks et autres flottants avant la mise à l'eau dans la Durance, pour éviter qu'ils ne transportent et contaminent la rivière avec des microalgues, bactéries et/ou polluants allogènes.

La SAPN-FNE 05 émet un avis positif dans le cadre de ce dossier de demande de régularisation administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président de la SAPN-FNE 05  
Hervé GARDON



Hervé Gardon